



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 20 mars à 19h15
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 19 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 16/03/2026

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Valérie GAGNE, Gilles AUDRAS, Rachel MORELL, Stéphane MAURIN, Anne-Marie TORE, Nicolas REYMOND, Maribel VALETTE, Alexis LHOSTE, Nathalie MICHEL, Christian GIRARD, Violaine MIRMAND, Sophie PREYNAT, Nicolas PASTRE.

Secrétaire de séance : Sophie PREYNAT

OBJET : Désignation des deux délégués de la commune au Secteur Intercommunal d'Énergie (SIE) de « Le Puy Nord-Est »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que le renouvellement du Conseil Municipal issu des élections municipales de 2026 entraîne, comme à l'accoutumée, un renouvellement général des instances délibérantes des Établissements Publics de Coopération Intercommunale et des Syndicats Intercommunaux ou Mixtes auxquels la commune est adhérente.

Le Syndicat Départemental d'Énergies qui regroupe les 257 communes de la Haute-Loire et dont la commune est donc membre, est composé de 18 Secteurs Intercommunaux d'Énergie (S.I.E.), qui ont à la fois le rôle de représentation des communes et qui permettent des réunions de travail au niveau local.

A cet égard, les statuts du Syndicat prévoient que **chaque commune désigne deux délégué(e)s pour siéger au Secteur Intercommunal d'Énergie auquel elle appartient**. Chaque Secteur constituera ainsi un collège électoral et désignera, en son sein, les délégués au Comité du Syndicat Départemental, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par tranche de 3 communes regroupées dans le Secteur concerné.

Considérant que la commune de BLAVOZY appartient au Secteur Intercommunal d'Énergie de « Le Puy Nord Est » au sein duquel elle est donc représentée par deux délégué(e)s.

Le Conseil municipal de la commune de BLAVOZY,

Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE, pour représenter la commune de Blavozy au secteur Intercommunal d'Énergie :**
 - Michel BEGON : 20 chemin des Combes 43700 BLAVOZY
Mairie.travaux@blavozy.fr / 06 74 62 03 24

- Sophie PREYNAT : 11, rue Champ du Pont 43700 BLAVOZY
spreynat2@gmail.com / 07 85 83 80 64

Le Maire,
FRANCK PAILLON



Fait et délibéré le 20/03/2026
Pour extrait certifié conforme